Brainy Bowers Finds a Fertile Field for His Gray Matter

1\.
Le Fermier—T'as convenu de couper toutes ces herbes dans l'champ avant la nuit. Autrement, t'auras pas un sou.
Le Cheminot—C'est compris; j'prends la mule avec moi, histoire de camaraderie.

2\.
Le Cheminot (attachant la faux)—On peut toujours faire travailler une mule, quand on a une forte tête comme la mienne.

3\.
Le Cheminot—Et faut savoir se servir des lois de la Nature.

4\.
Le Cheminot—Mon cerveau a fait son devoir. C'est à la mule à faire le sien.

5\.
Le Cheminot—J'vas laisser cette faucheuse travailler et en même temps qu'la queue va chasser les mouches.

6\.
Le Fermier (ébahi)—Nom d'un nom, t'as battu le record.
Le Cheminot (joyeux)—Vrai de vrai, j'ai travaillé si dru que même la mule s'est estinquée à m'observer. Aboule les cinquante dollars.

INSURANCE STATEMENTS — INSURANCE STATEMENTS — INSURANCE STATEMENTS

JAMES PREVOST
INSURANCE

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Fidelity-Phenix Fire Insurance Company, of New York, N. Y., for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1871 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1911.)

Capital paid up .... $ 2,500,000.00
Assets 17,716,337.33
Liabilities, less capital and surplus 9,075,680.71
Surplus 6,470,650.62
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $76,325.93
Total .... $ 76,325.93
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $39,937.31
Total .... $ 39,937.31

JAMES PREVOST.
LEON IRWIN & CO., INC., Agents. fév 23—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

American Eagle Fire Insurance Company, of New York, N. Y., for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1871 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1911.)

Capital paid up .... $ 1,000,000.00
Assets 2,371,903.59
Liabilities, less capital and surplus 286,380.55
Surplus 1,085,511.13
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $1,535.03
Total .... $ 1,535.03
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $143.00
Total .... $ 143.00

JAMES PREVOST, Agent,
203 Wells Fargo Building, New Orleans, La.
fév 23—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Continental Insurance Company, of New York, N. Y., for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1871 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1911.)

Capital paid up .... $ 2,000,000.00
Assets 30,859,157.85
Liabilities, less capital and surplus 11,239,079.08
Surplus 17,620,078.77
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $59,719.71
Total 59,719.71
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $45,521.63
Total .... $ 45,521.63

JAMES PREVOST, Agent,
203 Wells Fargo Building, New Orleans, La.
fév 23—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

United States Branch, Royal Exchange Assurance, of London, England, for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1911.)

Assets .... $ 3,163,974.33
Liabilities, less capital and surplus 1,978,266.12
Surplus 1,185,707.91
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $33,592.67
Marine 13,810.26
Total .... $ 49,409.93
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $19,446.33
Marine 612.71
Total .... $ 20,059.07

GODCHAUX & MAYER, LTD., Agents,
817 Union Street.
LUCAS E. MOORE & CO., Agents,
302 Wells Building.
fév 23—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Detroit Fire and Marine Insurance Company, of Detroit, Michigan, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1871 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $ 500,000.00
Assets 2,277,659.71
Liabilities, less capital and surplus 762,260.60
Surplus 1,115,399.11
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $11,810.77
Total .... $ 11,810.77
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $1,839.67
Total .... $ 1,839.67

J. A. ROSS, Agent,
831 Gravier St.
25 fév—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

St. Paul Fire and Marine Insurance Company, of St. Paul, Minnesota, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1871 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana (as amended and re-enacted by Act 83 of 1911.)

Capital paid up .... $ 1,000,000.00
Assets 11,320,710.41
Liabilities, less capital and surplus 6,121,253.24
Surplus 3,800,157.17
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $31,230.19
Marine 55,163.44
Total .... $ 86,003.63
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire .... $ 6,728.80
Marine 21,741.97
Total .... $ 28,470.77

J. MILLER, Agent,
901 Gravier. 25 fév—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

United States Branch, General Fire Assurance Company, of Paris, France, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $
Assets 915,225.20
Liabilities, less capital and surplus 477,005.50
Surplus 438,219.70
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $10,584.87
Total .... $ 10,584.87
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $1,975.25
Total .... $ 1,975.25

EMERY & NORTON, General Agents,
141 Carondelet St.
25 fév—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Orient Insurance Company, of Hartford, Conn., for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $ 1,000,000.00
Assets 3,867,667.63
Liabilities, less capital and surplus 1,753,225.45
Surplus 1,114,442.18
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $28,970.50
Total .... $ 28,970.50
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $16,528.11
Total .... $ 16,528.11

MARSHALL J. SMITH & CO., LTD., Agents,
305 Baronne Street.
HARRY S. KAUFMAN, LTD., Agents,
325 Baronne Street. fév 23—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Fire Association of Philadelphia, of Philadelphia, Pa., for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $ 750,000.00
Assets 9,372,126.82
Liabilities, less capital and surplus ....
Surplus 6,190,101.88
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $77,509.53
Total .... $ 77,509.53
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $43,149.76
Total .... $ 43,149.76

CHAS. DITTMAN CO., Agents,
501 Gravier Street.
RAOUL VALLON, Agent,
315 Carondelet Street.
fév 23—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Michigan Fire and Marine Insurance Company, of Detroit, Michigan, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1871 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $ 400,000.00
Assets 1,500,075.40
Liabilities, less capital and surplus ....
Surplus 775,300.91
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $10,718.71
Total .... $ 10,718.71
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $4,800.79
Total .... $ [illegible]

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

American Central Insurance Company, of Saint Louis, Missouri, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $ 1,000,000.00
Assets 4,076,888.50
Liabilities, less capital and surplus ....
Surplus 2,039,082.10
.... 1,037,806.39
Premiums received in Louisiana, 1915:
Fire $23,420.19
Marine 1,282.59
Total .... $ 24,702.78
Losses paid in Louisiana, 1915:
Fire $5,237.36
Marine 73.32
Total .... [illegible]

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

New Hampshire Fire Insurance Company, of Manchester, N. H., for the year ending December 31, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up .... $ 1,330,000.00
Assets .... [illegible]
Liabilities, less capital and surplus .... [illegible]
Surplus .... [illegible]
Premiums received in Louisiana, 1915: [illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme M. E. Grunewald et als. vs. Benedict M. Grunewald.

No. 115,399—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet,

JEUDI 30 MARS 1916,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 février 1916, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans le procès ci-dessus intitulé, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

(1) Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St-Charles, Pitt, Valence et Bordeaux, désignée par le No. soixante-trois, la dite portion de terre commençant sur la rue St-Charles, à une distance de cent pieds de chacune des rues Valence et Bordeaux, et mesurant cent pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de deux cents pieds entre lignes parallèles s'étendant le long du dit Ilet, de la rue St-Charles à la rue Pitt, sur laquelle ligne elle a une façade de cent pieds. Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois contenant antichambre, salon, bibliothèque, salle de dîner, cuisine, salle de déjeuner, office de service, 6 chambres à coucher, salle de bain, etc., et sont désignées par le No. 4718 avenue St-Charles.

(2) Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., située dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, borné par les rues Sycamore, Adams, Burdette et Panola, formant le coin des rues Sycamore et Adams, mesurant plus ou moins, quarante-cinq pieds quatre lignes sur la rue Sycamore, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade sur la rue Adams de cent vingt pieds, six pouces et six lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois élevée à un étage, retirée, contenant 6 chambres, antichambre, salle de bain, etc., et désignée par le No. 7700 rue Sycamore.

(3) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 6, désigné comme le lot D du dit Ilet, borné par les rues Delachaise, Clara, Willow et l'avenue Louisiane, de tout d'après un croquis de H. C. Brown, voyer, daté le 16 juillet 1900, annexé à un act devant F. J. Dreyfous, notaire de cette ville, et mesure, d'après le dit croquis, trente-neuf pieds six pouces de face à la rue Clara, par une largeur à l'arrière de vingt-six pieds, et une profondeur sur le côté vers la rue Delachaise de cent dix-sept pieds dix pouces; et une profondeur sur le côté vers l'avenue Louisiane de cent dix-huit pieds et sept lignes. Les améliorations comprennent deux cottages simples, désignés par les Nos. 3127 et 3129 rue Clara.

(4) Cinq certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situés dans l'Ilet No. 625, du Sixième District de cette ville, borné par les rues Claiborne, Milan, Derbigny et Berlin, désignés par les numéros 16, 17, 18 et 20, et mesurant comme suit: Les lots 15 et 16 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles, le lot No. 16 formant le coin des rues Milan et Derbigny; les lots 17 et 18 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et le lot No. 20 mesure trente pieds de face à la rue Berlin, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et forme le coin des rues Berlin et Derbigny. Le tout d'après un croquis d'arpentage de George De Armas, voyer, daté le 24 juin 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire.

(5) Partie indivise, 1-2 intérêt dans un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme lot E d'un croquis tracé par George De Armas, ingénieur civil et voyer, daté le 10 décembre 1909, annexé à un acte devant le notaire soussigné le 16 décembre 1909, et mesurant, d'après le dit croquis, vingt... pieds, neuf pouces et deux lignes de ... sur la rue Clara, et ... pieds, quatre pouces et sept ... [illegible]

Clara et Delachaise. Les améliorations comprennent la maison en bois à deux étages, magasin et résidence, désignée par le No. 2713 rue Delachaise.

(6) Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 6, borné par l'avenue Louisiane et les rues Clara, Willow et Delachaise, mesurant trente pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Clara, trente pieds à la ligne à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de côté plus proche de l'avenue Louisiane, et cent vingt-et-un pieds, six pouces et six lignes de l'autre côté de la ligne de divisant du lot No. 11. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, avec toit en ardoise, et un cottage simple en bois à l'arrière, désignés par les Nos. 3115-3117 rue Clara.

(7) Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 4, dans l'Ilet No. 251, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohn et Spruce, mesurant plus ou moins, 25 pieds de face à la rue Cohn par 100 pieds de profondeur.

(8) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No. 895, borné par les rues Laharpe, Nord Prieur, Columbus et Nord Roman, le dit lot est désigné par le No. vingt-cinq (25) d'après un croquis ou certificat d'arpentage tracé par George De Armas, daté le 12 février 1908, annexé à un acte passé devant Robert Legier, le 24 février 1908, et d'après lequel croquis le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Laharpe, par une profondeur de cent cinquante-sept pieds, onze pouces et sept lignes et demie, entre lignes parallèles; le dit lot est désigné sur le cadastre No. Quinze, et commence à une distance de cent trente-trois pieds, quatre pouces et une ligne du coin des rues Laharpe et Nord Roman. Les améliorations comprennent une résidence double en bois, à deux étages, toiture en ardoises, désignée par les numéros 1818-1820 rue Laharpe.

(9) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 641, borné par les rues Villeré, St-Roch, Robertson et Espagne, désigné comme lot No. 4, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Villeré, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. L'amélioration comprend un cottage seul, en bois, à toiture en ardoises, désigné par le No. 2367 rue Nord Villeré.

(10) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 566, borné par les rues Howard, Valence, Laberte et Cadiz; le dit lot est désigné par le No. 12 d'après un plan d'arpentage de George De Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 5 novembre 1910, et d'après le dit plan le dit lot mesure trente pieds six pouces de face à la rue Howard, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, toit en ardoise, désigné par les Nos. 4622-4624 rue Howard.

(11) Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 621, borné par les rues Jena, Cadiz, Magnolia et Sud Robertson, désignés comme lots numéros 17 et 18 sur un plan annexé à un acte de vente à Woodson Johns, pardevant Ernest Commagere, ancien notaire, le 12 janvier 1878. Les dits lots mesurent, chacun, vingt-cinq pieds de face sur la rue Cadiz, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage seul, en bois, à toiture en ardoises, désigné par le numéro 2613 rue Cadiz.

(12) Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 633, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiane, le dit lot étant désigné par les lettres B, 1 d'un croquis fait par D. E. Seghers & Son, le 3 juillet 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire, selon lequel le dit lot mesure trente pieds, cinq pouces et sept lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds de largeur à la ligne à l'arrière, par cent vingt-et-un pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et ... [illegible]

ardoise, désigné par les Nos. 2729-2731 rue Delachaise.

(13) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 661, borné par les rues Gravier, Lopez, Commune et Rendon, désigné comme le lot No. cinq, d'après un plan par Castaing & Celles, voyers, daté le 20 mars 1866, déposé dans l'étude de A. S. Bienvenu, notaire; le dit lot mesure trente-et-un pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un croquis annexé à l'acte devant Fred Deibel, notaire, le 30 avril 1891. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, élevé, avec toit en ardoise, désigné par les Nos. 3217-3219 rue Gravier.

(14) Les lots vingt-deux et vingt-trois (22 et 23) dans l'Ilet No. 323, du Premier District, bornés par les rues Baudin, d'Hémécourt, Olympia et Saint-Patrick, mesurant chacun vingt-quatre pieds de face à la rue Saint-Patrick, sur une profondeur de cent pieds.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues sujet aux baux et à la perception des loyers, s'il y en a.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, le solde en un et deux ans, ou un, deux et trois ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'il y en a, devra être représenté par les billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait payement, les loyers de la propriété devront appartenir seulement aux acquéreurs, à partir de la date de la signature de l'acte de vente devant notaire, et payement en plein du prix d'achat, ou payement partiel comptant et représenté par des billets, le cas échéant; les actes de vente aux dépens des acquéreurs, comprenant les timbres de revenu et de certificats, devant John C. Davey, Jr., notaire.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
fév 28—mars 5 12 19 26 30

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deblieux & Mays Co., Inc., vs. American Sanitary Corporation.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,019 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux au local No. 600 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trente-deux douzaines et quart de poison insecticide, un quart de douzaine de poison pour cafards, onze et onze-douzièmes de poison pour punaises.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOHN R. PEREZ,
Avocat pour la demanderesse.
fév 27—mars 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edmond Vaughn vs. New Orleans Commercial Co., Ltd.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,311 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en mon entrepôt, No. 313 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 28 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un coffre-fort, un dactylographe "Underwood," et table; une peau de crocodile, une table, un bureau automatique, un bureau, quatre chaises, un trick, quatre paniers.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans.
DELVAILLE H. THEARD,
Avocat pour le demandeur.
fév. 16-21-27

LE PETIT NATURALISTE DES TRANCHEES.

LE POILU (villosus), — ... bon et brave à la guerre ... brouillard et ... [illegible]